VILLE DE
LA TOUR-DE-PEILZ
Municipalité

COMMUNICATION MUNICIPALE No 7/2010

le 17 février 2010

Concerne :
Décompte final de la réfection des halls d'étages de l'étape 1 du Collège des Mousquetaires.

Au Conseil communal de
1814 La Tour-de-Peilz

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Suite à la réalisation des travaux précités, nous vous communiquons le décompte final.

Crédit accordé par notre Conseil par le préavis municipal N° 9/2009	85'000.00
Montant total des travaux exécutés	83'716.15
Montant non dépensé	-1'283.85

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ
Le syndic : Le secrétaire :

Nicole Rimella Pierre-A. Dupertuis

Adopté par la Municipalité le 11 janvier 2010

MAISON DE COMMUNE GRAND-RUE 46 CASE POSTALE 144 1814 LA TOUR-DE-PEILZ
TÉLÉPHONE 021 977 01 11 FAX 021 977 01 15
E-MAIL greffe.municipal@la-tour-de-peilz.ch